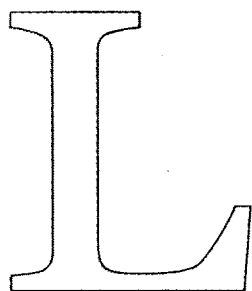


# « Allumer sans ouvrir les portes »

**Le total des économies exigées** du secteur scientifique et culturel s'élève à 46 millions sur cinq ans. Il restera de quoi allumer la lumière mais pas assez pour ouvrir toutes les portes.



Le Soir s'est procuré le tableau officiel des économies réclamées par la secrétaire d'Etat à la politique scientifique fédérale N-VA (lire ci-contre). A l'exception du Théâtre royal de la Monnaie, de l'Orchestre National de Belgique et du Palais de Beaux-Arts de Bruxelles, tous les autres établissements fédéraux sont soumis à la tutelle d'Elke Sleurs. Dans cette liste figurent notamment l'Institut royal des Sciences Naturelles, les Musées royaux des Beaux-Arts, le Musée de l'Afrique Centrale, l'Observatoire royal d'Uccle, les Musées royaux d'art et d'histoire du Cinquantenaire ou encore la Bibliothèque royale du Mont des Arts.

Ces vitrines de la recherche et de la culture belges devront couper plus de 46 millions dans leurs dépenses, à prendre sur les enveloppes du personnel, des frais de fonctionnement, des investissements dans la recherche ou les collections. Le plus gros de

l'effort devra être réalisé en 2015. Les conséquences seront terribles pour le fonctionnement de ces institutions.

Les responsables de la Monnaie, Peter de Caluwe, ou des Musées royaux des Beaux-Arts, Michel Draguet, ont immédiatement souligné le danger de « black-out » de ces mesures pour l'opéra ou les musées. Aujourd'hui, Patrick Lefèvre, le directeur général de la Bibliothèque royale, nous dit combien son institution est aussi frappée de plein fouet par les décisions du gouvernement Michel.

« Les conséquences vont être terribles ! Concrètement, on nous impose 4 % d'économies sur le personnel, 28 % sur les frais de fonctionnement sur l'ensemble de la législature et 35 % sur les investissements. Les investissements, ce sont dans notre cas tous les achats de livres et d'abonnements aux revues étrangères. Les frais de fonctionnement, c'est notamment la numérisation des collections. On va devoir interrompre la digitalisation des titres de la presse belge, des manuscrits enluminés médiévaux de la librairie des Ducs de Bourgogne, des 700.000 estampes des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles... Nous ne pouvons pas économiser ailleurs car le poste le plus important, c'est l'énergie : notre bâtiment du Mont des Arts date de 1969. Il est très mal isolé avec ses grandes verrières. »

Patrick Lefèvre se désole à l'idée d'être responsable d'une bibliothèque qui ne pourrait plus acheter de livres, dont les collections précieuses seraient en même temps inaccessibles faute de numérisation et impossible à exposer faute de moyens.

« Il faut savoir que nous sortons déjà d'un plan d'austérité en 2013, sous le précédent gouvernement. Les fonds de tiroirs ont donc été grattés. Là, nous allons carrément franchir la ligne rouge au-delà de laquelle nous ne

pourrons plus remplir nos obligations légales ! Notre mission se bornera à venir le matin pour allumer la lumière sans pouvoir ouvrir les portes. Je n'ai jamais vu ça nulle part ailleurs dans le monde. On nous a envoyé un courrier lundi, dans lequel on nous demandait de dire comment nous allions réaliser 30 % d'économies, avec l'obligation de répondre pour vendredi au plus tard, les mesures devant entrer en application au 1<sup>er</sup> janvier 2015 ! Si rien de tout cela n'est négociable, cela signifie que le patrimoine exceptionnel que nous abritons ne pourra bientôt plus être montré au public et que les chercheurs ne pourront plus rien consulter d'autre chez nous que des livres, des revues et des journaux belges car nous aurons coupé tous nos abonnements étrangers. » ■

**DANIEL COUVREUR**

## Michel Draguet : « La N-VA a tous les leviers en main »

ENTRETIEN

Vendredi matin, Cielte Van Achter et Cathy Coudyser, deux parlementaires N-VA, publiaient une carte blanche dans *De Standaard* pour, notamment, remettre en cause l'installation d'un nouveau musée d'art moderne et contemporain sur le site Citroën (lire nos éditions du 23 octobre). Michel Draguet, directeur des Musées royaux des Beaux-Arts, réagit.

**Que vous inspire cette carte blanche ?**

*Le débat autour du site Citroën n'est pas neuf. Personnellement,*

*j'étais plutôt favorable au site du Cinquantenaire. Mais à mon niveau, c'est une décision politique qui revient au ministre compétent. Nous avons répondu aux demandes techniques de la Région. Ici, cela devient un débat entre la Région bruxelloise et la N-VA. Ce qui m'inquiète plus, c'est qu'on voit poindre dans ce texte la question de savoir si Bruxelles a vraiment besoin d'un tel musée. Or, cela me semble évident. Toutes les grandes capitales en ont un ou plusieurs. Parce que c'est une évidence sur le plan culturel et parce que cela*

*fait partie de l'image d'une ville, pour ses habitants et pour attirer les visiteurs étrangers.*

**Les deux parlementaires N-VA évoquent aussi une modernisation et une mise en valeur des grands musées fédéraux...**

*Oui, c'est surprenant... mais je ne peux que m'en réjouir. D'autant que la N-VA a tous les leviers en main : la politique scientifique chez Elke Sleurs et la Régie des bâtiments chez Jan Jambon. J'espère que cette position reflète celle de la N-VA. ■*

Propos recueillis par  
**JEAN-MARIE WYNANTS**

## Olivier Chastel a demandé « un peu de temps »

Le MR a obtenu la charge des institutions culturelles fédérales, incluses dans le portefeuille de compétences du vice-Premier ministre Didier Reynders, afin que ce dernier préserve la culture fédérale. C'est ce que son nouveau président, Olivier Chastel, a assuré au micro de l'émission *Matin Première* à la RTBF. Il n'a cependant obtenu la tutelle que sur trois de ces institutions : la Monnaie, l'Orchestre National de Belgique et Bozar. Trois institutions qui n'échappent pas, par ailleurs,

aux économies drastiques imposées au secteur culturel fédéral. « Nous voulons défendre les institutions culturelles fédérales et c'est notre vice-Premier ministre Didier Reynders qui préservera la culture fédérale », jurait pourtant Olivier Chastel. Le président du MR déniait en même temps toute arrière-pensée communautaire derrière les mesures d'économies. Il réfutait aussi les pourcentages cités de 30 % d'économies sur certains postes, qui figurent cependant noir sur blanc dans les docu-

ments reçus par les responsables des institutions que nous avons contactés.

Chastel s'est ensuite retranché derrière la demande de synergies et de gain d'efficacité réclamée à l'ensemble des institutions fédérales pour justifier ces mesures. Il a enfin demandé « un peu de temps » pour que les ministres puissent prendre connaissance de leurs dossiers et mettre en œuvre les réformes. Il souhaite que l'exécutif fédéral soit jugé au terme de la législature. ■

**Da.Cv. (avec b)**

# « Notre sort a sans doute été discuté »

ENTRETIEN ■■■

**A**vec sa collection de plus de 70.000 films, la Cinéma-thèque royale de Belgique est l'une des prestigieuses au monde. Contrairement au Musée de Tervuren ou à la Bibliothèque royale, son directeur, Nicola Mazzanti, ne dépend pas directement de la secrétaire d'Etat Elke Sleurs mais a néanmoins demandé à la rencontrer.

**Vous n'avez pas encore de nouvelles d'Elke Sleurs ?**

*Elle n'est pas en poste depuis longtemps, c'est sans doute normal. Je suppose que notre sort a été discuté mais nous sommes une petite structure, un peu particulière. En fait, nous fonctionnons sous le statut de Fondation d'utilité publique biculturelle. Cela signifie que nous ne sommes pas une institution fédérale à la différence de la Bi-*

*bliothèque royale, par exemple. Nous recevons simplement une subvention prise sur le budget de la Politique scientifique fédérale dont Elke Sleurs est en charge aujourd'hui.*

**subvention et où serait-il possible de couper ?**

*Notre subside s'élève à 2,7 millions d'euros environ. Ce serait évidemment très dur de grappiller quoi que ce soit. Mais à la différence des véritables institutions fédérales, on ne peut pas nous imposer un montant d'économies à réaliser dans le personnel ou le fonctionnement. Nous bénéficions d'un seul subside global et s'il est raboté, nous avons la liberté de ventiler les économies. Cela rend juste la tâche plus créative mais pas plus aisée... ■*

Propos recueillis par  
Da.Cv.

## Le plan d'économie sur les institutions scientifiques et culturelles fédérales

LESOIR - 25.10.14

ESF = Etablissements scientifiques et culturels

Chiffres en millions d'euros	Budget 2014	Economies 2015
Contrats recherche & développement (ex : Numérisation bibliothèque royale, chercheurs à l'institut des Sciences naturelles)	44,065	- 8,813
Secteur spatial	202,275	- 6,292
Subventions au fonctionnement des ESF	47,141	- 6,052
Economies à réaliser sur les fonds propres des ESF	70,184	- 4,006
Aide à la politique scientifique et culturelle (ex : aide administrative, aide juridique...)	7,521	- 1,364
<b>TOTAL</b>	<b>371,186</b>	<b>- 26,527</b>
<b>TOTAL avec économies à réaliser sur BELSPO, le service de politique scientifique fédéral</b>		<b>- 33,103</b>
Economies supplémentaires à réaliser entre 2016 et 2019		- 13,268
<b>TOTAL 2015-2019</b>		<b>- 46,371</b>